

COMMENT DEVENIR DONATEUR

FORMULAIRE DE DON



SOUTENIR LA FONDATION PARTENARIALE, C'EST

- Développer des projets de formation, de recherche, des chaires d'excellence.
- Être en contact direct avec des chercheurs de renommée internationale.
- Accéder à des compétences variées.
- Détecter de futurs talents.
- Participer au développement économique du territoire et à la vie de l'Université.

ÊTRE AU CŒUR D'UN RÉSEAU D'ACTEURS D'HORIZONS MULTIPLES

La Fondation place l'Université au cœur d'un réseau d'acteurs devenus mécènes, ayant tous comme ambition commune d'inventer les projets de demain et de les développer.

Collaborer avec des équipes de chercheurs, des universitaires ou des étudiants et favoriser l'exploration de nouveaux champs de connaissances.

BÉNÉFICIER D'AVANTAGES FISCAUX

Dotée de la personnalité morale, la Fondation est habilitée à recevoir les dons, legs et donations provenant des particuliers, entreprises, fondations...

Ses donateurs bénéficient de l'ensemble des avantages fiscaux liés au mécénat.

ENTREPRISE, vous avez droit à une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du montant de votre don dans la limite* de 0,5% de votre chiffre d'affaires**.

PARTICULIER, vous avez droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant de votre don dans la limite*** de 20% de votre revenu imposable.

AVOIR L'ASSURANCE D'UNE FONDATION

Le choix des projets soutenus se fait en conseil d'administration, composé de représentants de l'Université, de la Recherche et de partenaires extérieurs de l'Université.

CONSTRUISONS NOTRE PARTENARIAT

Nous sommes à votre écoute !

www.fondation.unilim.fr

fondation@unilim.fr

* Il ne peut y avoir cumul des deux avantages fiscaux (IRPP, ISF)

** Sous réserve de modification législative

*** Si le montant dépasse cette limite, l'excédent est reportable sur les 5 années (ou exercices) suivantes.

Raison sociale* _____

Civilité* : M. M^{me} _____

Nom* _____

Prénom* _____

Adresse* _____

Ville* _____

Pays* _____

Tél.* _____

Email* _____

MONTANT DU DON

Versement unique destiné à soutenir des activités de la Fondation

Versement unique destiné à soutenir un projet particulier (à préciser)

> Je joins un chèque libellé à l'ordre de la Fondation.

> Dès réception de votre don, vous recevrez votre reçu fiscal.

*Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art.34 de la loi «Informatique et Libertés»). Pour l'exercer, adressez-vous à fondation@unilim.fr (texte relatif à la confidentialité des données).